

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 juin 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 23 juin 2016

Publié le 1er juillet 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	Mme Florence LUCISANO
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Jean DUBUET
M. Thierry FALCONNET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. François DESEILLE	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	Mme Lydie CHAMPION
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	M. Louis LEGRAND	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLESEGER	M. Patrick ORSOLA	M. Cyril GAUCHER
M. Charles ROZOY	M. François NOWOTNY	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	

Membres absents :

M. Michel JULIEN	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Alain HOUPERT	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Édouard CAVIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM
M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Charles ROZOY
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLESEGER
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Subvention 2016 à l'association ENVIE-Dijon – Expérimentation du projet
Territoire zéro chômeurs de longue durée**

Le mouvement ATD Quart Monde a initié en 2011 le projet « Territoire Zéro chômeurs de longue durée » et soutient son déploiement sur plusieurs territoires expérimentaux, qu'ils soient ruraux ou urbains.

Ce projet a pour objectif de proposer un emploi à toutes les personnes qui en sont durablement privées, en s'appuyant sur les nombreux travaux utiles à mettre en œuvre localement qui doivent également répondre à certains besoins des habitants, notamment en matière de lien social, d'aide aux démarches administratives, de garde d'enfants en horaires atypiques, etc.

L'entreprise ENVIE-Dijon, qui a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté, est candidate avec la ville de Longvic, à ce projet d'envergure nationale.

Le projet va se décliner de la manière suivante :

- Obtenir une mobilisation aussi large que possible du territoire en faveur du projet ;
- Recevoir tous les chômeurs de longue durée volontaires et identifier leurs compétences ;
- Définir les travaux qui seront réalisés par l'entreprise conventionnée et son organisation ;
- Préparer la création effective de l'entreprise conventionnée.

Un grand nombre de partenaires sont impliqués dans ce projet comme la Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais, la Maison des sciences de l'Homme, Pôle emploi, la Préfecture, la DIRECCTE, la Fondation de France, la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le budget prévisionnel de ce projet pour l'année 2016 s'élève à 82 000 € et se décompose comme suit :

- Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	30 000 €
- Grand Dijon	10 000 €
- Fondation de France	17 000 €
- DIRECCTE	10 000 €
- Fonds propres ENVIE	15 000 €

Aussi, dans le cadre de l'action structurante de l'entreprise d'insertion ENVIE-Dijon et dans la mesure où cette action permet l'accès à l'emploi de publics très éloignés de l'emploi, il vous est proposé d'accorder le soutien du Grand Dijon à hauteur de 10 000 euros.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de mandater** le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association ENVIE ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2016 de la Communauté urbaine.

SCRUTIN : POUR : 74

CONTRE : 0

DONT 21 PROCURATIONS

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0